

Editorial

A l'issue des journées du droit de la construction, qui se sont déroulées les 8 et 9 mars à l'Université de Fribourg, on constate que les questions sur les marchés publics ont dominé certains débats.

Tous les acteurs de la construction sont unanimes pour reconnaître que l'application actuelle est encore difficile et que chacun cherche ses marques. La seule certitude, les participants sont d'accord, un marché public exige une totale transparence.

En parcourant quelques soumissions, soumises à la loi sur les marchés publics, on constate que trop souvent le prix reste le facteur déterminant. Les autres critères ne font que de la figuration, ils ne permettent pas de combler l'écart concédé par un prix plus élevé.

Aujourd'hui, je suis convaincu que des critères déterminés et appréciés par rapport aux exigences de l'ouvrage à construire, permettent effectivement de choisir l'entreprise économiquement la plus avantageuse.

Je pense qu'il faudra encore du temps pour que l'application judicieuse des critères soit réelle dans tous les marchés. ■

Jean-Daniel Wicht

Centre de formation Kiemy

Notre centre de formation de Kiemy à Guin est, en ce début d'année, particulièrement en effervescence. Le parcours de



sécurité 2000 est très prisé, les demandes sont nombreuses. Plusieurs entreprises ont déjà organisé cette formation continue pour leurs collaborateurs.

Grandes entreprises comme petites entreprises, la sécurité préoccupe les dirigeants. Suite aux remarques apportées par les personnes de contact sécurité des entreprises ou par les directeurs eux-mêmes, lors

de la présentation de ce parcours le 20 octobre 2000, notre responsable de la formation, Kuno Philipona, a complété l'offre par un module supplémentaire "premiers secours". Nous sommes certains que la palette maintenant proposée apporte un mieux à la formation sécurité des collaborateurs. Nous vous recommandons, dans tous les cas, d'entraîner votre personnel à travailler en sécurité en participant régulièrement à notre parcours.

Le centre de formation a vu encore l'organisation de nombreux autres cours, comme par exemple le cours de perfectionnement pour les machinistes (photo). ■

JDW



A vos agendas

- 15.05.01 Comité de la FFE à Givisiez
- 16.05.01 **Sortie des membres FFE, Tour du Moron**
- 07.06.01 **Assemblée générale FFE à Bulle**
- 22.06.01 Assemblée générale HG et SSE à Interlaken
- 13.11.01 Comité de la FFE à Givisiez
- 27.11.01 Assemblée des délégués SSE
- 12.12.01 **Assemblée générale FFE région Fribourg**
- 13.12.01 Assemblée extraordinaire des délégués SSE

Nous reproduisons ci-dessous, avec son aimable autorisation, le discours que Monsieur le Conseiller d'Etat Claude Lässer a prononcé le 22 novembre 2000, devant 250 délégués de la SSE au Forum Fribourg.

Vous représentez une corporation professionnelle dont la désignation est intéressante. En français "Entrepreneur" peut signifier bien évidemment celui qui construit, le "Baumeister", mais aussi celui qui fait quelque chose, qui prend des initiatives, qui prend les choses en mains, l'"Unternehmer". Un métier des plus nobles donc !

Der Kanton Freiburg ist im Baubereich sehr empfindlich denn die entsprechenden Arbeitsplätze sind im Verhältnis zum schweizerischen Durchschnitt etliches höher. In diesem Bereich, sei dies nun im Tief- oder Hochbau, besteht also in unserem Kanton ein wahres Know how, welches in und ausserhalb unserer Kantonsgrenzen nur darauf wartet, in Anspruch genommen zu werden.

Le canton de Fribourg est particulièrement sensible à ce qui se passe dans le secteur de la construction, puisque le nombre d'emplois y est proportionnellement plus élevé que la moyenne suisse. C'est dire que, dans ce domaine, que ce soit dans le génie civil ou dans la construction proprement dite, il y a dans notre canton un véritable savoir-faire qui ne demande qu'à être mis en valeur dans et hors de nos frontières cantonales !

C'est dire aussi que sur le plan cantonal, la crise de ces dernières années a été particulièrement ressentie, tellement même, qu'elle n'est pas encore oubliée et qu'elle a laissé des traces très importantes encore !

Je l'ai dit, il y a dans notre canton un Know how de haute valeur dans votre métier. Nous l'avons bien compris et nous pouvons affirmer que les pouvoirs publics, que ce soit le canton ou les communes, en ont largement tenu compte dans le rôle anticyclique qu'ils doivent

nécessairement jouer et qu'ils ont joué ! Cela a été particulièrement important, puisque, le privé s'était très largement retiré à la suite d'un boom immobilier sans précédent et disons-le honnêtement, sans limites raisonnables. Certaines années, les commandes des pouvoirs publics ont ainsi représenté plus du ¼ du marché cantonal total. Et aujourd'hui, l'Etat ne s'est pas retiré. En effet, malgré des difficultés financières importantes, il n'a, à ce jour, pas relâché son effort et a maintenu une certaine constance, tant dans ses investissements propres, que dans le subventionnement aux investissements, dont l'effet multiplicateur est encore plus important.

Il est vrai que nous avons eu la chance, nous avons la chance, de construire une nouvelle autoroute, la A1, dont l'ouverture



complète est prévue pour le printemps 2001, donc tout bientôt. D'autre part, nous avons deux grands projets routiers cantonaux – il s'agit de tronçons compris dans le réseau des routes principales suisses – qui sont en finalisation. Mais l'activité des pouvoirs publics ne s'est pas concentrée que sur le génie civil, puisque de nombreux bâtiments ont été construits ou vont être construits notamment en relation avec la formation, que nous prenons, pour notre part, très au sérieux, tant cela représente l'avenir.

Auftraggeber und Bauwesen sind eng mit den Verfahren des öffentlichen Beschaffungswesens verbunden. Ich glaube, dass alle mit dem Grundsatz der Öffnung dieser Auftragsart einverstanden

sind, sofern Gegenseitigkeit besteht. Diesbezüglich handeln wir in diesem Sinne. Deshalb haben wir uns auch im Einvernehmen mit unseren Nachbarn an der Herausgabe des "Guide romand des marchés publics" beteiligt. Dieser Führer gibt vor allem den Gemeinden die Möglichkeit, mit dieser nicht immer einfach Problematik zurechtzukommen. Er leistet jedoch auch den Unternehmern und den Auftraggebern gute Dienste. Übrigens, dieser Führer kann ebenfalls im Internet eingesehen werden.

Qui dit pouvoirs publics et construction, dit forcément procédures de marchés publics. Je crois que tout le monde est d'accord avec le principe de l'ouverture de ce type de marchés, pour autant qu'il y ait réciprocité! Nos efforts principaux vont d'ailleurs dans ce sens. Ce n'est pas sans raison que, en collaboration avec nos voisins, nous sommes partie prenante à l'édition du "Guide romand des marchés publics", qui doit permettre, avant tout aux communes de se mouvoir dans cette problématique, pas toujours simple, que ce soit pour les entreprises ou pour le pouvoir adjudicateur. A noter que ce guide romand peut être obtenu également sur Internet !

D'autre part, vous le savez probablement, la Conférence suisse des Directeurs des travaux publics planche actuellement sur une modification du Concordat inter-cantonal sur les marchés publics. L'objectif est double : il s'agit tout d'abord d'adapter cet accord inter-cantonal au résultat des bilatérales et, ensuite, de profiter de ce toilettage pour harmoniser, au plan suisse, deux points très importants des marchés publics : à savoir, la valeur des seuils sur le marché intérieur, donc en-dessous des valeurs OMC, ainsi que la soumission formelle des communes à l'ensemble de ces dispositions. Nos travaux sont animés, je peux vous l'affirmer ! Nous sommes, je l'espère, à bout touchant et le nouveau texte devrait pouvoir être proposé à l'approbation des cantons à partir du printemps prochain. Permettez-moi de changer de sujet avant de

conclure : votre corporation se trouve aujourd'hui face à deux défis importants : d'une part, la lutte contre le travail au noir, dommageable pour les entreprises et l'économie en général, mais bien entendu, aussi pour les pouvoirs publics et d'autre part, la gestion des chantiers avec une conception de développement durable, ce qui suppose de véritables concepts de gestion des déchets. Si j'évoque ces deux thèmes ensemble, ce n'est pas parce qu'ils sont forcément liés mais bien parce que les options prises dans les deux cas se basent sur un véritable partenariat entre les Pouvoirs publics et les Associations professionnelles, notamment pour ce qui est des contrôles. Je suis, pour ma part, convaincu que les solutions issues d'un tel partenariat sont chaque fois des solutions efficaces, pragmatiques et généralement économiques et qu'elles atteignent leur but sans mettre en branle des contrôles tatillons et hors de proportion. D'ailleurs, d'une façon générale, chaque fois que cela est possible, nous essayons de trouver et de mettre en place de telles collaborations. Je pense là, notamment, aux solutions dites de branches pour l'application des normes environnementales.

Avant de conclure mon bref propos, j'aimerais constater avec vous que la reprise est là et qu'elle se maintient. J'é mets mes vœux les plus sincères pour que les branches que vous représentez puissent aussi en tirer profit de manière durable, de façon à ce que les années de disette ne soient plus qu'un mauvais souvenir.

Bevor ich zum Schluss komme, möchte ich gemeinsam mit Ihnen festhalten, dass sich die Wirtschaft erholt hat und weiterhin erholt.

Ich hoffe und wünsche sehr, dass sich dieser Wirtschaftsbereich, den Sie vertreten, ebenfalls und dauerhaft von dem Aufschwung Nutzen zieht, so dass die "mageren Jahre" rasch nur böse Vergangenheit sind.

Parce que, comme chacun le sait, quand le bâtiment va, tout va ! ■

Claude Lässer

Câbles de fibre optique

Plusieurs membres nous ont fait part de leurs soucis concernant les câbles de fibre optique qui ont été posés à travers le canton de Fribourg, l'année dernière.

Comme chacun le sait, l'arrachage d'un câble est toujours coûteux mais, semble-t-il, plus encore avec la fibre optique. On parle dans certains cas du million de francs de dégâts!

La FFE s'est inquiétée auprès du propriétaire de ce nouveau réseau, afin de savoir quelles étaient les mesures prises pour signaler la présence de ces câbles, pour informer les communes et les entreprises de la situation.

Pour de plus amples renseignements :

GAZNAT

Av. Général Guisan 28
1800 Vevey

Tél. 021 925 84 84

Gaznat a répondu très rapidement et spontanément aux questions posées par le soussigné. Nous pouvons désormais rassurer quelque peu les entrepreneurs du génie civil.

Les nouveaux câbles de fibre optique ont été posés à environ 4 m de distance du gazoduc également propriété de Gaznat. Lorsque des travaux sont prévus à moins de 10 m d'un gazoduc, une demande d'autorisation doit être déposée auprès de l'inspection fédérale des pipelines (IFP), ceci parallèlement à la demande de permis de construire, rien de changé dans ce cas par rapport au passé. Cette démarche rend attentif le propriétaire des tubes qui peut ainsi orienter les Maîtres d'ouvrages ou leurs mandataires sur la présence des fibres optiques. Tous les relevés du réseau ont été réalisés par des

géomètres et reportés sur des plans cadastraux. Les services de l'Etat de Fribourg et toutes les communes concernées par le passage de cette fibre optique ont reçu ou vont recevoir un dossier des plans de situation de l'exécution. Gaznat prend encore des mesures préventives tout au long de l'année. Du mois de mai au mois d'octobre, une fois par semaine, un hélicoptère suit le tracé du gazoduc et contrôle si les éventuels travaux en cours, à proximité de celui-ci, sont bien autorisés et ne mettent pas en danger le réseau. Durant la période hivernale, entre novembre et avril, les contrôles ont lieu toutes les deux semaines. Bien entendu, Gaznat est également attentif, par le biais des feuilles d'avis officielles, de toutes les mises à l'enquête ou des demandes de permis de construire susceptibles d'être un jour ou l'autre en conflit avec le réseau de gaz et de fibre optique.

Et si malgré tout, un chantier doit se dérouler à proximité des installations de Gaznat, la société assure une surveillance des travaux en collaboration avec l'entreprise du génie civil. Vous avez des questions supplémentaires, vous souhaitez connaître le tracé approximatif à travers le canton, le secrétariat de la FFE vous renseignera. ■

JDW

Debrunner

klöckner & co multi metal distribution

Sécurité au travail:
une prévention qui est payante !



uvex constructor est la nouvelle chaussure de sécurité pour les chantiers. Elle allie une protection optimale au travail et un confort remarquable.

Plusieurs modèles sont disponibles.

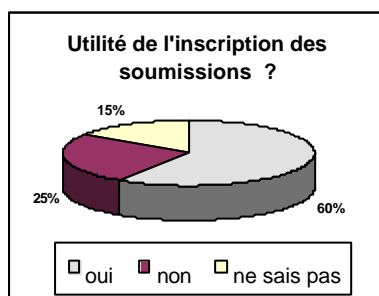
Debrunner SA Fribourg
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez
Tél. 026 460 23 88, Fax 026 460 22 51
Email Infofr@d-a.ch
Internet www.d-a.ch



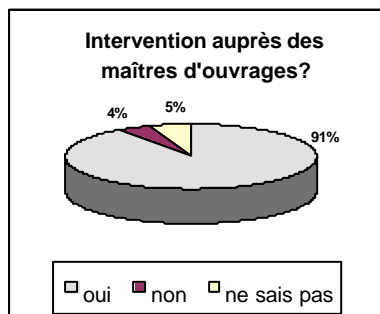
La grande enquête que nous venons de mener, auprès de vous, membres de la FFE, a mis en évidence de nombreuses informations intéressantes. Nous produisons, ci-dessous, les principales tendances relevées par rapport à vos réponses. Nous tenons à vous remercier de votre participation qui s'est élevée à 68% de l'effectif total des membres.

Inscription des soumissions

Le premier chapitre de notre enquête traitait de l'inscription des soumissions à notre secrétariat. Le service s'est



développé depuis, un nouveau formulaire ayant été créé. Plus de la moitié des membres souhaite que ce service soit maintenu. Nous allons donc continuer à enregistrer vos informations et vos demandes. Nous voulons, chaque fois que vous le jugez nécessaire, intervenir auprès des Maîtres d'ouvrages, pour soulever les problèmes techniques et poser

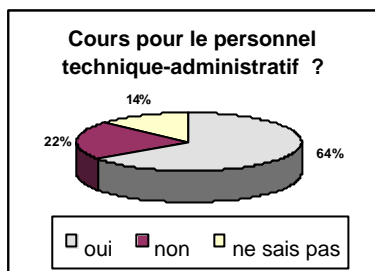


les questions qui s'imposent. La transparence dans l'adjudication des marchés et l'égalité de traitement entre les soumissionnaires sera notre cheval de bataille à l'avenir, comme le souhaite d'ailleurs le 90 % de nos membres!

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS!

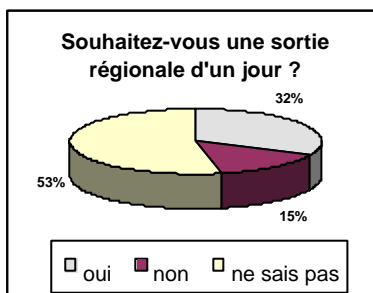
Formation professionnelle

La qualité de notre formation professionnelle est plébiscitée. Le 75% des membres est satisfait de la qualité des prestations de notre halle des maçons et le 25% restant n'a



pas d'opinion, certainement parce que les services proposés n'ont pas été utilisés. Par contre, les membres souhaitent clairement que la FFE mette sur pied des cours spécifiques pour le personnel technique et administratif des entreprises. Nous allons nous atteler à cette tâche, le besoin étant là selon le 64% des membres.

Voyages ou sorties de la FFE



Le 1/3 des membres est intéressé par une activité extra professionnelle au niveau de notre association ne dépassant pas 2 jours. Des voyages plus longs n'attireraient que 10 % des membres. Pour répondre à cette demande, nous allons organiser prochainement la visite de nos apprentis à la Tour du Moron, lors des prochains cours pratiques. Nous vous renvoyons à l'agenda de nos manifestations pour la réservation de la date.

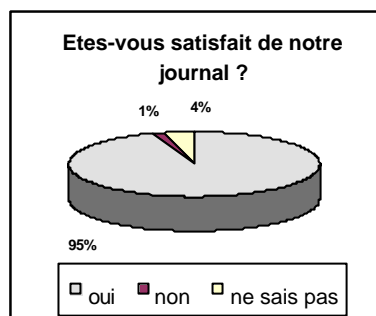
Informations de la FFE

81% des membres estiment recevoir suffisamment d'informations du secrétariat de l'association. Une moitié environ souhaiterait les recevoir par fax et l'autre moitié par courrier électronique. Par rapport à ce dernier point, nous nous voyons contraints, pour l'instant, à communiquer par fax avec nos

membres. En effet si le 99% de ceux-ci sont équipés d'un fax, moins de la moitié des membres ont une adresse électronique.

Journal Flash

Pour conclure cette enquête 2000, encore quelques résultats sur votre sentiment à l'égard de notre journal. Je tiens à remercier tous nos membres pour l'excellent jugement que vous portez à celui-ci. Le 95% d'entre vous sont satisfaits des informations diffusées par notre journal. La présentation est qualifiée de bonne par le 88% des sondés et la fréquence trimestrielle de parution satisfait 94% des membres.



Conclusion

Nous allons encore souvent à l'avenir utiliser ce moyen de communication pour connaître votre avis sur un sujet. Je me recommande auprès de vous afin que vous preniez le temps nécessaire pour répondre à ce genre de questionnaire. Il y va de l'intérêt de notre profession, de notre association. Le Comité et le personnel permanent de la FFE pourront ainsi mieux cibler et diriger leur action à votre entière satisfaction. Encore une fois, un grand merci à toutes les personnes ayant participé à ce sondage.

JDW

INVITATION

Le mercredi 23 mai prochain, nous organisons une visite de nos apprentis à la Tour du Moron. Réservez cette journée, un programme détaillé suivra dans le courant du mois d'avril.

Die soeben bei den FBV-Mitgliedern durchgeführte Grossumfrage brachte zahlreiche interessante Informationen zum Vorschein. Untenstehend führen wir die wichtigsten Tendenzen auf, die aus Ihren Antworten hervorgehen. 68 % unserer Mitglieder haben an dieser Umfrage teilgenommen, wir danken Ihnen ganz herzlich dafür.

Submissionseintragung

Der erste Punkt unserer Umfrage betraf die Eintragung der Submissionen in unserem Sekretariat. Seither hat sich die Dienstleistung entwickelt, und ein neues Formular wurde erstellt. Mehr als die Hälfte der Mitglieder wünscht die Erhaltung dieser Dienstleistung, so dass wir Ihre Informationen und Anfragen weiterhin eintragen werden. Auf Ihren Wunsch werden wir bei den Bauherren intervenieren, um technische Aspekte zu besprechen und die nötigen Fragen zu stellen. Die Transparenz in der Marktvergabe und die Gleichberechtigung unter den Submittenten wird unser künftiges Hauptanliegen sein. Das entspricht übrigens dem Wunsch von 90 % unserer Mitglieder!

Berufsausbildung

Die Qualität unserer Berufsausbildung wurde bewertet. 75% der Mitglieder zeigen sich von der Leistungsqualität in unserer Maurerhalle befriedigt, die

restlichen 25% haben sich dazu nicht geäußert, zweifellos, weil die zur Verfügung gestellten Dienstleistungen nicht genutzt worden sind. Die Mitglieder wollen hingegen eindeutig, dass der FBV spezifische Kurse für technisches und administratives Personal der Unternehmen ins Leben ruft. Wir werden uns an die Arbeit machen, denn gemäss 64% der Mitglieder liegt hier ein Bedürfnis.

FBV-Reisen oder -Ausflüge

1/3 der Mitglieder interessiert sich für eine ausserberufliche Tätigkeit von höchstens 2 Tagen auf Verbandsebene. Längere Reisen würden nur noch 10 % der Mitglieder begeistern. Um diese Nachfrage zu befriedigen, werden wir nächstens einen Besuch unserer Lehrlinge im Turm von Moron während der nächsten Praxiskurse durchführen. Wir verweisen Sie auf unsere Veranstaltungsagenda, um das Datum zu reservieren.

FBV-Information

81% der Mitglieder finden, dass sie vom Verbandssekretariat genügend Informationen erhalten. Die Hälfte möchte sie per Fax, die andere Hälfte per Mail übermittelt haben. Hier sehen wir uns momentan gezwungen, mit unseren Mitgliedern per Fax zu kommunizieren, denn 99% verfügen über ein Faxgerät, während weniger als die Hälfte der Mitglieder eine Mailadresse besitzt.

Flash-Zeitung

Zum Abschluss der Umfrage

2000, hier noch die Auswertung Ihrer Meinung, die Sie von unserer Zeitung haben. Ich bedanke mich bei allen Mitgliedern für die hervorragende Beurteilung dieser Zeitung, denn 95% unter Ihnen sind von den in der Zeitung verbreiteten Informationen befriedigt. Die Darstellung wird von 88% der Umfrageteilnehmer gutgeheissen und die vierteljährliche Erscheinung stellt 94% der Mitglieder zufrieden.

Schlussfolgerung

Wir werden künftig häufig auf dieses Kommunikationsmittel zurückgreifen, um Ihre Meinung über ein Thema zu erfahren. Ich bitte Sie darum, sich die notwendige Zeit zu nehmen, um solche Fragebögen auszufüllen. Es geht um das Berufsinteresse und um unseren Verband. Das FBV-Komitee und das fest angestellte Personal werden ihre Aktion auf diese Weise zielgerichteter zu Ihrer vollen Zufriedenheit führen können. Ich danke nochmals allen Personen, die an dieser Umfrage teilgenommen haben. ■

JDW

EINLADUNG

Am Mittwoch, den 23. Mai organisieren wir einen Besuch im Turm von Moron, um unsere Lehrlinge bei ihrer Arbeit zu sehen. Reservieren Sie diesen Tag. Eine spezielle Einladung folgt im Monat April.

Fabrique produits en béton et simili

A. Helfer S.A.

Tél. 026/460 72 72 – Fax 026/466 68 67
Route de la Verna 3 – 1762 Givisiez

Nous avons l'avantage de vous informer que la commission tripartite de lutte contre le travail au noir a engagé, le 1^{er} janvier de cette année, un inspecteur.

Monsieur Jean-Marie Guinnard, est âgé de 55 ans. Il est actif depuis de nombreuses années dans la construction. Il connaît bien le métier, car il a d'abord collaboré à l'élaboration et à la conduite de projets de génie civil et de bâtiments dans plusieurs bureaux d'ingénieurs, puis dès 1974, il est passé à la réalisation concrète en conduisant des travaux pour différentes entreprises de construction. Après 3 mois de formation, Monsieur Guinnard est prêt à débiter son mandat d'inspecteur sur le terrain. Certes, la tâche ne sera pas toujours facile, mais d'ores et déjà, nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle activité sur le canton de Fribourg. Son caractère agréable, son sens du contact devraient être des atouts précieux pour la conduite de son action.



Jean-Marie Guinnard

Les résultats des autres cantons romands prouvent que la lutte contre ce fléau, le travail au noir, est une nécessité. Cette lutte doit tendre à éradiquer la concurrence déloyale dans le gros œuvre comme dans le second œuvre, mais par la suite, s'étendre également à toutes les professions. Par cette action, la construction pourra ainsi améliorer son image de marque, les institutions sociales récupérer les cotisations d'assurances impayées et l'Etat les impôts sur le revenu soustraits. Tout compte fait, ce sera immanquablement un plus pour l'économie en général. ■

JDW

Es freut uns, Ihnen mitzuteilen, dass die Dreiparteien-Kommission, die sich gegen Schwarzarbeit einsetzt, per ersten Januar 2001 einen Inspektor angestellt hat. Unser Verband hat das Mandat zur Sekretariatsführung dieser Kommission erhalten. Mit dieser Zeitungsausgabe stellen wir Ihnen diesen Inspektor ein wenig vor. Herr Jean-Marie Guinnard ist 55 Jahre alt. Seit vielen Jahren ist er im Bauwesen aktiv. Den Beruf kennt er bestens, denn er hat zuerst am Erstellen und an der Führung von Bauwesens- und Gebäudeprojekten in verschiedenen Ingenieurbüros mitgearbeitet und hat sich dann ab 1974 mit der konkreten Umsetzung befasst, indem er die Arbeitsführung für verschiedene Bauunternehmen übernahm. Nach 3 Ausbildungsmonaten ist Herr Guinnard bereit, sein Inspektormandat vor Ort anzutreten. Gewiss wird die Aufgabe nicht immer einfach sein, aber wir wünschen ihm schon jetzt viel Erfolg in dieser neuen Tätigkeit im Kanton Freiburg. Sein angenehmer Charakter sowie seine Kontaktfreudigkeit sollten ihm in seiner Tätigkeit wertvolle Dienste erweisen.

Die Resultate der anderen Westschweizerkantone zeigen, dass der Kampf gegen Schwarzarbeit notwendig ist. Dieser Kampf muss danach streben, den unlauteren Wettbewerb im Rohbau sowie im Innenausbau zu zerstören, er sollte sich danach aber auf alle Berufe ausdehnen. Mit dieser Aktion wird das Bauwesen sein Image verbessern können, die sozialen Einrichtungen werden die unbezahlten Versicherungsbeiträge einfordern und der Staat die hinterzogenen Lohnsteuern fakturieren können. Alles in allem wird dies zweifellos ein Pluspunkt für die gesamte Wirtschaft sein. ■

JDW

Le premier concours international de formation professionnelle a vu le jour il y a 50 ans en Espagne. Il s'agissait à l'origine de comparer les méthodologies de formation utilisées dans les différentes régions de la péninsule ibérique, Portugal compris. Au fil des années, d'autres pays sont venus rejoindre ce noyau initial. C'est l'association IVTO (International Vocational Training Organization), créée en 1954, qui est devenue le promoteur du concours international de formation professionnelle dont la dénomination actuelle est le « Mondial des Métiers ». Cette association compte actuellement une quarantaine de pays membres dont la Suisse. Le Salon Habitat & Jardin accueillait pour la 2^{ème} fois consécutivement, du 10 au 18 mars 2001, le Concours national des métiers. Cette édition a vu la participation de sept métiers du bâtiment dont la maçonnerie, la menuiserie, l'ébénisterie, le carrelage, la peinture, la plâtrerie et la construction métallique. Seuls des concurrents dûment sélectionnés par leur association professionnelle respective pouvaient participer à ces sélections finales. Les exigences du concours étaient proches de celles fixées par le règlement international du « Mondial des



Dominik Maurer

métiers », soit une tâche à réaliser sur 3 ou 4 jours avec un nombre d'heures limité. Les jeunes professionnels, nés après le 1^{er} janvier 1979, concouraient dans les différents ateliers des métiers sous les yeux du public.

Le meilleur candidat de chaque métier a obtenu la médaille d'or nationale lui donnant la possibilité de défendre ses chances pour le titre mondial qui sera mis en jeu à Séoul cet été. Les compétitions se sont déroulées de manière successive pendant pratiquement toute la durée d'ouverture du salon Habitat & Jardin.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs tient à féliciter Dominik Maurer, notre apprenti fribourgeois, qui a brillamment représenté le canton de Fribourg. Il termine ce concours national à une excellente 4^{ème} place. Il faut encore relever que Dominik Maurer était le plus jeune candidat à participer à cette compétition. ■

JDW

Message du Président

VALEUR AJOUTEE

Ce n'est pas sans une certaine perplexité que ces derniers temps, j'ai lu ou entendu certaines réflexions relatives au domaine de la construction et ce, plus spécialement, dans le canton de Fribourg.

En effet, selon l'avis, notamment, de notre conseil d'Etat et des responsables de la promotion économique, notre branche d'activité est surdimensionnée à l'échelle de notre canton et il serait souhaitable qu'à moyen terme, cet état de fait soit corrigé en faveur d'activités à haute valeur ajoutée.

Il n'est pas dans mon intention de contester que l'industrie de la construction en général prend une place prépondérante à Fribourg, tant cela paraît évident, et que manifestement notre seul territoire cantonal ne suffit pas à remplir les carnets de commandes des nombreuses entreprises actives dans ce domaine. La construction fribourgeoise est exportatrice, c'est un fait. Certes, très peu au niveau mondial ou européen, mais certainement au niveau suisse. Nos activités assurent de nombreux postes de travail en dehors des frontières cantonales.

Le problème que pose cet état de fait à nos autorités est qu'en moyenne, le salaire des personnes, toutes activités confondues, que nous occupons, est nettement inférieur à celui d'autres branches de l'économie, notamment les industries de pointe et celles de la « nouvelle économie ». Cela m'interpelle sur quelques points:

■ Il serait intéressant d'étendre la comparaison à l'ensemble du secteur, que ce soient les mandataires, la formation ou les activités annexes. Je pense que cela apporterait aux statistiques une correction non négligeable.

■ Cette situation est facilement explicable dans la mesure où la proportion de main d'œuvre nécessaire à nos réalisations est nettement plus importante que dans d'autres industries. Nous avons encore un effort de rationalisation à faire, c'est vrai. Par contre, il faut reconnaître que nous réalisons pratiquement à chaque fois un prototype et que, bien souvent, notre activité ressemble plus à de l'artisanat qu'à de l'industrie. Ce sur-mesure n'est pratiquement jamais payé à sa juste valeur.

■ J'ai peur de sentir à travers ce langage une péjoration de nos métiers dits manuels. Il est temps de se rendre compte que certaines activités, dont la nôtre, sont vitales (indispensables à la vie) pour notre société et qu'il est dangereux de trop limiter notre potentiel dans ce domaine.

■ Enfin, nos ouvrages auront une existence largement plus longue que la notre propre, et au moment où l'on pourra se rendre compte totalement de la valeur de notre travail, il sera certainement un peu tard pour en revendiquer cette valeur à son juste prix.

En conclusion je me demande si, plutôt que de rechercher des emplois mieux rémunérés, il ne

serait pas plus simple d'augmenter de manière sensible les prix pratiqués dans la construction. ■

Luc Pasquier

Mise au point

Régulièrement, sitôt que l'Etat projette ou met en chantier des ouvrages importants, des voix s'élèvent, qui prétendent que c'est pour donner du travail aux entrepreneurs. C'est faire peu de cas de notre conscience professionnelle.

Effectivement, notre travail consiste à construire et il faut bien constater que sans l'industrie de la construction la vie en général serait bien difficile. Faisons donc confiance à nos autorités pour planifier ce qui composera une partie de notre bien-être futur et considérons notre travail comme une participation à la vie de la société. ■

Luc Pasquier



BOSCH

METABO

LES OUTILS DE PRO CHEZ VOTRE SPECIALISTE

Commerce de fer
fribourgeois SA

Rue de Lausanne 85
Tél. 026 / 351 67 67

Route des Daillettes 13-15
1701 Fribourg Tél. 026 / 422 77 77

Lors de la dernière assemblée générale, nous vous avons déjà fait part, qu'à moyen terme, il serait nécessaire d'engager un troisième instructeur à la halle des maçons. L'année 2001 étant particulièrement chargée entre les demandes pour une participation au parcours de sécurité et l'offre de cours en général, il aurait été nécessaire de faire appel à un nombre élevé d'instructeurs auxiliaires pour faire face à tous nos engagements.



Michel Ottet

Ce constat fait, nous avons décidé de profiter d'une opportunité et d'engager Monsieur Michel Ottet comme instructeur à la halle des maçons, à partir du 1er mars 2001. Monsieur Ottet, maçon diplômé, a travaillé de nombreuses années sur les chantiers où il a acquis une grande expérience professionnelle. Bilingue, marié, père de 2 enfants, il est âgé de 49 ans et habite à Autafond.

Après quelques semaines d'activité à la halle des maçons, Monsieur Ottet est déjà très bien intégré à l'équipe existante. Il fait preuve d'une grande motivation pour transmettre son savoir à nos apprentis.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue, au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, mais surtout beaucoup de satisfaction dans son nouveau travail de formation des apprentis, travail, certes très exigeant mais combien passionnant!

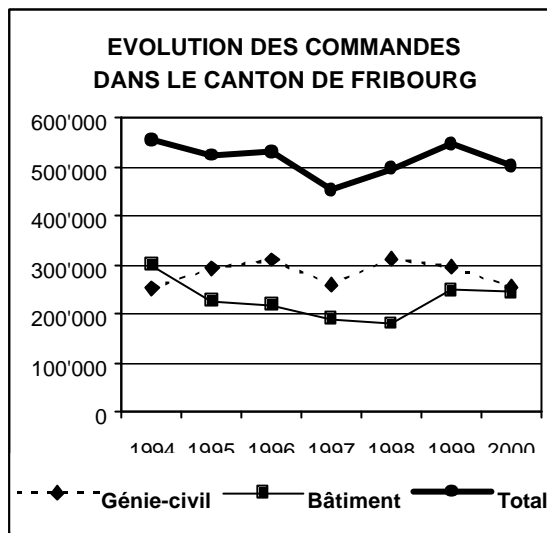
■
JDW

Nous vous présentons quelques statistiques établies sur la base des enquêtes trimestrielles menées auprès des membres de notre association ainsi qu'au niveau du pays par la Société Suisse des Entrepreneurs. Cette enquête touche régulièrement 2600 entreprises suisses qui représentent environ le 80 % de la somme des salaires du secteur principal de la construction.

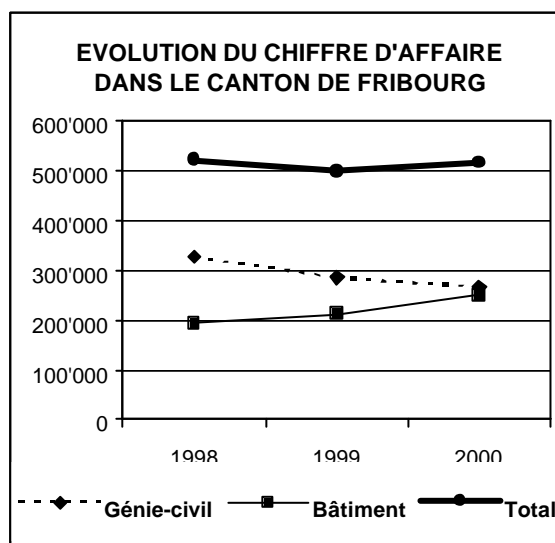
Nous vous prions de répondre à ces enquêtes de la SSE, à chaque fois, enquêtes qui servent d'indicateurs pour le futur et sont utiles à la compréhension du marché.

Sur la base des deux graphiques ci-contre, on constate, contrairement à l'ensemble de la Suisse, que le montant des commandes est en baisse dans le canton par rapport à l'année 1999 (-8%). Le chiffre d'affaire 2000 est par contre en légère augmentation (+4%), signe peut-être d'une amélioration du niveau des prix qui reste à confirmer encore à l'avenir. En résumé, il faut garder son optimisme mais rester tout de même attentifs à l'évolution future du marché.

■
JDW



montants exprimés en milliers de francs



Alles für den Bau

HG COMMERCIALE
Baumaterial

SPONAGEL
Baukeramik